

Module : Introduction aux langues de spécialités, S2, 3<sup>e</sup> année LMD, département de français,  
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Semestre : 6

Unité d'enseignement : Fondamental 3

**Matière : Introduction aux langues de spécialités**

Crédits : 02

Coefficient : 01

### Objectifs de l'enseignement

Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité

### Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

### Contenu de la matière :

- I. Les critères pragmatiques de définition : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.
- II. Acquisition d'une terminologie spécialisée
- III. Existence de méthodes d'acquisition de la langue standard.
- IV. Traitement des langues dans les domaines scientifiques et techniques.
- V. L'enseignement des langues de spécialité
- VI. Langue seconde/ langue de spécialité
- VII. Langue fonctionnelle /langue de spécialité

Mode d'évaluation : Continu 100%

### Références bibliographiques

- Lerat Pierre, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995
- Babeth Diaz ; Brigitte Liatard-Dulac, Brigitte ; André Peretti : *Contre violence et mal-être : la médiation par les élèves* . - Nathan, 1998
- Jacqueline Feuillet (coord.), *Les langues étrangères et le jeune enfant. Attentes, situation, propositions*, [CRINI](#), Nantes 1994,.
- Jacqueline Feuillet (coord.), *Apprentissage/Enseignement des langues étrangères. Motivations, besoins, contenus*, [CRINI](#), Nantes 1992.
- Jacqueline Feuillet (coord.), *Réflexions méthodologiques sur l'enseignement des langues*,

**Module : Introduction aux langues de spécialités, S2, 3<sup>e</sup> année LMD, département de français,  
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek**

- Altet, Marguerite, les pédagogies de l'apprentissage, PUF 1997
- Philippe Blanchet, Danièle Moore et Safia Asselah Rahal (coordination), *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Éditions des archives contemporaines AUF, Paris, 2008.
- Leila Messaoudi, «Le technolecte et les ressources linguistiques » dans : *Langage et Sociétés* n°99, 2002, p.53-75.
- Leila Messaoudi «Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », dans *Meta, Journal des traducteurs*, 2010, p127-135.
- Leila Messaoudi «Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc » dans *langage et sociétés* n°143, 2013, p. 68- 83.
- <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-pragmatique>
- <http://lhg.free.fr/telechargement/sitcom.pdf>
- <https://journals.openedition.org/rdlc/462>
- [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/\\_getpart.php?id=lyon2.2005.wang\\_multipart](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/_getpart.php?id=lyon2.2005.wang_multipart) L. Austin introduit dans un fait dire quelque chose.

## Cours n°01

### I. Les critères pragmatiques de définition : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.

#### A/ Les situations de communication

.....

Moment N°1 : Identifier les documents

Objectifs de la séance

♣ Identification et présentation d'un document

1. Lecture d'un document

2. Identification en classe entière : auteur, titre, date et lieu de publication, type de document, thème du document, but de la production du message

3. Recherche du thème du document.

**Moment N°2 :**

**La communication**

**Objectifs**

♣ Identifier des situations de communication et Se construire une représentation de l'émetteur et du récepteur à partir d'un texte support.

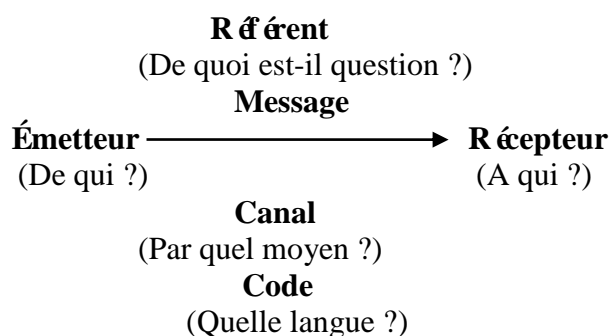
1. Trace écrite ("Le schéma de communication")

2. Appliquer le schéma de communication

1. Trace écrite ("Les enjeux de la communication")

Trace écrite

#### 1. Le schéma de communication



**Émetteur** : celui ou celle qui produit le message avec une intention

**Module : Introduction aux langues de spécialités, S2, 3<sup>e</sup> année LMD, département de français,  
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek**

**Récepteur** : celui, celle ou ceux qui reçoivent le message

**Message** : tout ce qui est transmis par l'émetteur en direction du récepteur

**Canal** : moyen choisi par l'émetteur pour exprimer son message

**Code** : langage choisi par l'émetteur pour s'exprimer

## **2. Les enjeux de la communication**

**Exprimer un sentiment** : émotions, pensées...

**Agir sur le récepteur** : impressionner, faire agir, convaincre

**Informier** : transmettre des informations

**Expliquer** : définir ce qui ne peut pas être compris

**Jouer avec les mots** : retenir l'attention

**Maintenir le contact** : faciliter les échanges

**Moment N°3 :**

**La situation d'énonciation**

**Objectifs de la séance**

♣ Percevoir l'implication du locuteur dans son énoncé

♣ Reconnaître les marques de l'énonciation

**Trace écrite**

On appelle énoncé tout mot ou groupe de mots. Pour le comprendre, il faut pouvoir répondre aux questions suivantes :

Qui parle ? A qui ? De quoi ? Dans quelle intention ? Où ? Quand ?

On peut ainsi définir la situation d'énonciation.

**Les marques de l'énonciation...**

... de personne	Pronoms personnels, pronoms et adjectifs possessifs qui concernent l'émetteur et le récepteur
... de temps	Mots ou groupes de mots qui dépendent du moment où l'émetteur produit l'énoncé
... de lieu	Mots ou groupes de mots qui dépendent du lieu où est situé l'émetteur lorsqu'il produit l'énoncé
... de l'implication de l'émetteur	Noms, adjectifs, adverbes, verbes qui expriment les jugements, les sentiments de l'émetteur

Moment N°4 :

Les niveaux de langue

Objectifs de la séance

- ♣ Distinguer les différents usages de la langue
  - ♣ Comprendre l'utilité des contraintes de la langue
1. Réalisation en commun d'un tableau sur les différents usages de la langue et sur les différents types de langages
  2. Percevoir que la langue respecte certaines normes permettant la compréhension du message transmis, notamment par la grammaire, la ponctuation et l'orthographe
  3. Exercice sur la ponctuation en classe entière
  4. Exercice sur l'orthographe : individuellement, puis mise en commun

Trace écrite

L'émetteur doit produire un message compréhensible qui doit respecter certaines règles :

- ♣ la grammaire permet de construire des phrases, d'organiser des informations...
- ♣ la ponctuation donne du sens au message
- ♣ l'orthographe facilite la lecture.

De plus, il doit s'adapter à son récepteur.

Les différents niveaux (ou registres) de langue sont :

- ♣ Le registre familier : vocabulaire populaire, argotique ; syntaxe et grammaire simplifiées ou non respectées.
- ♣ Le registre courant : compris par tous ; phrases simples.
- ♣ Le registre soutenu : vocabulaire recherché ; n'est pas compris de tous.

Par qui est utilisé chacun des registres ?

Registre	A l'oral	A l'écrit
familier	Conversation entre personnes proches	(rare)
courant	Tous les jours (enseignants...)	Presse, notices...
soutenu	Spécialistes ou circonstances particulières (conférence...)	Textes littéraires, courrier officiel, presse spécialisée...

## **B/ L'approche pragmatique**

- Vue sous l'angle étymologique, la pragmatique, du grec "pragma", "praxis", signifie "action".
- Du point de vue de la communication, **elle est l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.**
- Ainsi définie, elle se positionne, dans la trilogie de Morris, comme l'un des trois modes d'appréhension du langage à côté de
  - **la syntaxe qui concerne les relations entre les signes**
  - **et de la sémantique qui traite du rapport des signes avec le monde.**
- Envisageant le langage comme phénomène à la fois **discursif, communicatif et social**, la pragmatique suppose la prise en compte de ce qu'on fait avec les signes, au-delà du fait de communiquer.
- La pragmatique est loin de constituer un champ unifié. Elle s'apparente plutôt à une discipline satellite à la croisée des sciences humaines et, par conséquent, susceptible d'être intégrée à beaucoup d'autres disciplines. En référence aux divers travaux réalisés dans ce champ, on peut distinguer plusieurs modèles d'analyse pragmatique:

### **a. La pragmatique analytique**

- Issu de la philosophie analytique des années 50, ce modèle inauguré par Austin et poursuivi par Searle, repose sur l'idée d'une communication humaine **intentionnelle** et non exclusivement explicite.
- Ce courant réduit la prise de parole à l'accomplissement de trois actes de langage :  
J. L. Austin introduit dans une conférence nommée « **Quand dire, c'est faire** », la distinction entre trois sortes d'**actes** :
  - **l'acte locutoire** ou **acte** de dire quelque chose. l'acte locutoire par lequel on produit des signes,
  - **l'acte illocutoire** ou **acte** effectué en disant quelque chose. l'acte illocutoire qui réfère au pouvoir transformateur du dire
  - **l'acte perlocutoire** ou **acte** effectué par le fait de dire quelque chose. l'acte perlocutoire relatif à l'effet consécutif à l'acte de dire.

Par exemple, quand l'enseignant dit « *alors aujourd'hui nous sommes quel jour* », il effectue un acte **locutoire** dans la mesure où il combine des sons et des mots, auxquels vient s'associer un certain contenu sémantique (identifiable au contenu propositionnel). Il effectue aussi un acte

**illocutoire** de question dans la mesure où cette suite a pour but avoué d'obtenir du destinataire une certaine information. Il effectue enfin un acte **perlocutoire** si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur, ou lui manifester de l'intérêt. Selon J. R. Searle, si l'on considère la notion d'acte illocutoire, il faut aussi considérer les conséquences, les effets que de tels actes ont sur les actions, les pensées ou les croyances des auditeurs. Mais, d'après C. Kerbrat-Orecchioni, nous pouvons aussi considérer que l'acte perlocutoire réside déjà dans l'énoncé sous la forme d'effets voulus ou prétendus.

### **b. La pragmatique sociolinguistique :**

Fortement marqué par les travaux des ethnologues de la communication (Hymes et Gumperez), à la fin des années 60, ce courant relègue au second plan la notion de compétence linguistique et porte l'intérêt sur les performances du sujet parlant, sujet déterminé par les structures sociales. La quête de l'idéologie constitue la principale préoccupation de ce courant.

### **c. La pragmatique énonciative ou pragmatique intégrée**

- Dans le prolongement des travaux de Benveniste sur l'énonciation (1966, 1974), Ducrot préconise une description linguistique intégrant la pragmatique comme l'une de ses composantes.
- L'idée de base ici est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière.
- Ainsi selon ce modèle, la relation entre énoncés est argumentative et non déductive. C'est-à-dire, les règles argumentatives régissant les enchaînements entre énoncés et leurs interprétations ne sont pas gouvernées par des règles ou des principes logiques et déductifs, mais par des lieux communs argumentatifs.
- Ce modèle repose sur deux hypothèses : l'une, ascriptiviste, selon laquelle "les énoncés ne communiquent pas des états de faits mais des actions", d'où les actes de langage ; et l'autre, sui-référentielle, selon laquelle "comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation". C'est-à-dire, la description de l'énoncé implique la description du type d'acte qu'il est censé réaliser (Reboul et Moeschler 1994: 30, 31).
- La théorie de l'argumentation de Anscombe J. C et Ducrot O. relève de cette pragmatique dite linguistique ou sémantique.

### **d. La pragmatique radicale**

- Par opposition à la pragmatique énonciative, ce modèle se veut détaché de la linguistique.
- Considérant la pragmatique comme relevant de la théorie cognitive, ce courant s'intéresse au traitement inférentiel des informations dans la communication.

**Module : Introduction aux langues de spécialité, S2, 3<sup>e</sup> année LMD, département de français,  
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek**

- L'hypothèse fondamentale de ce modèle est que les opérations liées au traitement pragmatique des énoncés ne sont pas spécialisées mais relèvent du système central de la pensée.
- Ce modèle entend décrire les aspects vériconditionnels du sens, c'est-à-dire "l'ensemble des implicatures inférables, soit à partir de règles conversationnelles (implicature conversationnelle), soit à partir du sens des mots (implicature conventionnelle)".
- Aussi la pragmatique radicale accorde-t-elle un rôle important aux processus inférentiels déductifs dans la compréhension des énoncés.
- Les travaux de Sperber & Wilson, dans le cadre de la théorie de la pertinence, s'inscrivent dans cette lignée.

**e. La pragmatique textuelle**

- C'est la méthode proposée par J.M. Adam pour "renouveler l'analyse du discours politique". Rompant avec les "mots-clés", les "énoncés-vedettes" de l'analyse lexicologique et les normalisations syntaxiques issues de Harris,
- Adam centre son analyse sur "les actes de langage", "les mots du discours" et les "grandes unités textuelles".
- Du coup, son intérêt porte sur les questions de modalité de valeur illocutoire, de stratégie justificatrice, de marques énonciatives...
- Suivant la conception de ce modèle, il est fondamental de "tenir compte de la linéarité des enchaînements et des connexions entre les phrases en évitant une pratique qui normalise les énoncés" (Adam in Kerbrat-Orecchioni & Mouillaud : 188). Aussi sont pris en compte la macrostructure pragmatique et les effets-séquences dans le discours.

**f. La pragmatique psychosociologique**

- Ce modèle préconisé par Ghiglione (1989) est en fait une mixture de la théorie de la communication contractuelle et de la méthode d'analyse propositionnelle.
- Des présupposés de ce modèle, découlent une conception du sujet comme acteur capable "d'agir sur" et non plus dominé par des déterminismes macro-sociaux, une conception de la langue comme outil d'inter-communication et de persuasion et une conception de la scène énonciative comme espace co-interlocutoire où se construisent les univers de référence, les univers de relation aux autres et les positionnements par rapport au monde mis en scène.